



PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

### **SÉANCE ORDINAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 15 juin 2016 à 15 h, à l'Hôtel de région situé au 161, rue de la Gare, Saint-Jérôme.

#### **PRÉSENCES :**

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme  
Monsieur Joël Badertscher, conseiller municipal de la Ville de Prévost  
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie  
Monsieur Martin Lavoie, directeur  
Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional

Absence motivée :

Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie

2016-06-15/724

ITEM 1

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 2016**

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-06-15/725

ITEM 2

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 JUIN 2016**

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-06-15/726

ITEM 3

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 27 MAI 2016**

Il est proposé par madame Louise Gallant

**Que le procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 27 mai 2016 soit approuvé.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Arrivée de monsieur Joël Badertscher à 15 h 07.

2016-06-15/727

ITEM 4

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 25 MAI AU 15 JUIN 2016**

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 25 mai au 15 juin 2016 ;

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 25 mai au 15 juin 2016 :

Folio 832329 :

- chèques portant les numéros 442 à 466 inclusivement représentant un montant de 411 984,16 \$;
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 32 468,27 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 28 310,63 \$.

**QUE** le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

**QUE** le président et le trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-06-15/728

ITEM 5

**CONFIRMATION D'EMBAUCHE DE MONSIEUR ÉRIC GRIGNON,  
DIRECTEUR DE L'ARÉNA**

ATTENDU QUE monsieur Éric Grignon fut embauché à titre de directeur de l'aréna le 6 juillet 2015;

ATTENDU QUE sa période de probation de six (6) mois a été prolongée jusqu'au 6 juillet 2016;

ATTENDU le rapport d'évaluation de monsieur Martin Lavoie daté du 8 juin 2016;

ATTENDU la recommandation de monsieur Martin Lavoie, de confirmer l'embauche de monsieur Éric Grignon à titre de directeur de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU :

**QUE** la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord confirme l'embauche de monsieur Éric Grignon à titre de directeur de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-06-15/729

ITEM 6

**EMBAUCHE DE QUATRE (4) OPÉRATEURS**

---

ATTENDU QUE par sa résolution 2015-11-04/607 la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord adoptait les échelles salariales des postes d'opérateurs, secrétaire administrative et chef d'équipe;

ATTENDU la tenue d'entrevues le 2 juin 2016 par le comité de sélection;

ATTENDU la recommandation d'embauche d'Éric Grignon au nom du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Joël Badertscher

ET RÉSOLU :

1. De procéder à l'embauche de messieurs Christian Bertrand et Vincent Lacroix, à titre d'opérateur, en date du lundi 18 juillet 2016, au taux horaire de 22,50 \$ tel que défini dans la grille salariale adoptée lors de la séance spéciale du 4 novembre 2015;
2. De procéder à l'embauche de messieurs François De Niverville et Olivier Lauzon, à titre d'opérateur, en date du lundi 8 août 2016, au taux horaire de 22,50 \$ tel que défini dans la grille salariale adoptée lors de la séance spéciale du 4 novembre 2015;
3. Que les candidats bénéficient d'une période de probation de six (6) mois à compter de la date d'engagement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-06-15/730

ITEM 7

**CORRESPONDANCE**

---

a) Subvention Hydro-Québec

Présentation d'une correspondance de Hydro-Québec datée du 1<sup>er</sup> juin 2016 confirmant que l'aréna régional de la Rivière-du-Nord recevrait un appui financier d'un montant de 133 372,82 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique.

2016-06-15/731

ITEM 8

**VARIA**

---

Aucun sujet au point varia.

2016-06-15/732

ITEM 9

**QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Aucune question.

2016-06-15/733  
ITEM 10  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par monsieur Joël Badertscher

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Stéphane Maher,  
Président

---

Yvan Patenaude,  
Secrétaire